



## PRISE DE VUE ET MISE EN VALEUR DE SES PRODUITS

Référence : BFC\_FOR\_PRISE\_DE\_VUE

Thématique : Formation-Communication et commerciale

### Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser des photos avec son propre matériel selon les notions fondamentales de la photographie. Il saura retoucher et optimiser les images produites sur un logiciel libre.

Il saura utiliser les photos selon le contexte d'exploitation.

### Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

### Programme

Notions fondamentales de la photographie

- La spécificité de la photographie de produits.
- Traiter ses images et les préparer pour les diffuser.

Mise en pratique de la prise de vue

- Réalisation d'images par petits groupes (produits éventuellement amenés par les stagiaires).
- Accompagnement dans la réalisation et mise en application des notions vues précédemment.
- Astuces et informations complémentaires durant la prise de vues.

Mise en pratique du traitement de l'image

- Réalisation du traitement des images.
- La mise en application des notions se fait par les stagiaires sur leurs propres photos.

### Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Aucun prérequis et niveau de connaissances préalable.
- Disposer d'un appareil photo (smartphone possible mais non recommandé).

### Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMAR BFC.
- Séance de formation.
- Un ordinateur par stagiaire.
- Apports théoriques et mise en pratique.

### Suivi et évaluation de la formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

### Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les droits d'inscription (75 euros)

▶ [voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

**Réservez dès maintenant votre place**

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté**

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

**Délivré par:**

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex

**Prochaines sessions:**

- 21 - Dijon - Mardis 17 et 24 mai 2022 Inscription avant le 10/05/2022
- 58 - Nevers - Lundis 13 et 20 juin 2022 Inscription avant le 03/06/2022

**Tarifs:**

- Tout public - contact